

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 25 mai 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 5 mai 2022
 2. Proposition Conseil de Zone - Marché d'acquisition d'un véhicule « transport de personnel » pour la zone de secours Val de Sambre - Conditions et Mode de passation
 3. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
 4. Stage de découverte en entreprise - Accueil de
 5. Prise d'acte de la cessation de fonction d'un sergent volontaire après la limite d'âge -
 6. Demande de prestation d'heures additionnelles (opt-out)
 7. Proposition Conseil de zone – Autorisation de conclure avec le SPF Intérieur une convention relative au déploiement suprazonal des équipes de secours cynophiles
 8. Proposition Conseil de zone - Admission au stage de promotion pour la fonction de sergent professionnel – Puisement dans la réserve de promotion
 9. Proposition Conseil de zone – Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier (stagiaire) -
 10. Proposition Conseil de zone – – Cessation d'office de la qualité de membre du personnel opérationnel volontaire au sein de la zone de secours Val de Sambre
 11. Rapport du premier trimestre 2022 sur le fonctionnement de la zone
 12. Ordonnancement des mandats N° 380 au N° 381
 13. Ordonnancement des mandats N° 382 au N° 407
- Points adjoints à la séance :
14. Ordonnancement des mandats N° 408 au N° 418

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.